L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er MAI 1857.

Imprimé et publié par
L. WEISSE & Co.,
EDITEURS PROPRIETAIRES:
[illegible] WEISSE, S. DUFOUR,
[illegible]VERGER, S. HARBY.
[illegible] Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 1er MAI.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à prendre des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce Jour.

[illegible]

Les Terres Publiques.

[illegible] du Nord recommencent [illegible] question de la distribution [illegible] du leur revenu [illegible] Etats de l'Union. Les [illegible] mesure, d'autres la considèrent [illegible] moment où le trésor fédéral [illegible] de ses millions, le sujet [illegible] à propos.

[illegible] vingt-six millions [illegible] de la vente des terres [illegible] divisés, en vertu d'une loi [illegible] les Etats. La part de New-[illegible] millions cinq cent mille [illegible] Etat affecta exclusivement [illegible] l'entretien de ses écoles. [illegible] que ces quatre [illegible] utiles à la cause [illegible] New-York : ils ont [illegible] sept grands colléges, [illegible] sans compter une [illegible] village. Au coup de [illegible] contraire, "neuf cent [illegible] de onze mille écoles, et [illegible] bibliothèque publique [illegible] cinq cent mille volumes [illegible]. Tous les enfans de [illegible] l'instruction gratuite [illegible] piastres sont ajoutés [illegible] de la caisse des [illegible] cinq mille versées [illegible] courantes du dé[illegible].

[illegible] la libéralité du con[illegible] dans l'Etat de [illegible] Les $4,500,000 que ce[illegible] ont produit depuis [illegible] d'intérêts, et ce [illegible] à l'instruction publique. [illegible] ainsi ses calculs. [illegible] 1,070,000,000 d'acres de [illegible] New York serait de cent [illegible] quatre vingts millions d'a[illegible] rien exagérer relativement [illegible] de 75 [illegible] terres faciles à [illegible] que l'Etat de New-[illegible] les ans qu'un million [illegible] l'acre, il au[illegible] de $1,250,000 pendant [illegible] $315,000 que lui produit [illegible].

[illegible]

[illegible] publique était constituée [illegible] et qu'en cas de [illegible] leur con[illegible] pour eux et en ar[illegible] des terres deviendrait [illegible]. Mais comme le [illegible] est aussi chargé des [illegible] de la défense du pays, et [illegible] à recruter [illegible] dont pas se dépouil[illegible] revenu qui lui appar[illegible].

[illegible] sur une grande [illegible] gouvernementales, [illegible] part, on ajouterait [illegible] publie aux Etats, n'a[illegible] pouvoir fédéral, dont l'ac[illegible] sensible? L'entière indé[illegible] est incompatible avec la [illegible]. Si l'on veut augmenter [illegible] au détriment de celle du [illegible] qu'on enlève à celui [illegible] seul aujourd'hui sur lui [illegible] conseil direc[illegible] renversera du même [illegible] la république.

[illegible] terres offrirait aussi [illegible] la pratique. Celles [illegible] anciens Etats sont [illegible] cependant de pri[illegible] Nouvelle-Angleterre d'une [illegible] revenu. Quelle serait [illegible] serait-elle éta[illegible].

[illegible] est plus facile à [illegible] Congrès se trouve[illegible] exigences naturelles des [illegible] des nouveaux Etats [illegible] presque toutes les terres [illegible] l'Union. Quelques-uns [illegible] déjà déclaré que si le gou[illegible] renonçait à son droit de [illegible] prétendaient garder leur do[illegible] jamais à en céder [illegible] les Etats dont les inté[illegible] étrangers. On [illegible] que les vieux Etats [illegible] terres que le gouverne[illegible] profit ou plutôt [illegible] passé est oublié [illegible] présent.

[illegible] en terminant que la dis[illegible] terres publiques se[illegible] mesure à la fois difficile [illegible] et impolitique. Le [illegible] partition partielle nous [illegible] préférable et obvie à tous [illegible] à tous les dangers qui [illegible] la renonciation com[illegible] du gouvernement fédéral.

[illegible] GRENADIENNE. — M. Buchanan, [illegible] l'ordre au commandant [illegible] du Golfe de se rendre à As[illegible] savoir officiellement aux re[illegible] la France et de l'Angleterre [illegible] d'envoyer des forces nava[illegible] extrémités de l'isthme de Pana[illegible] nationaux. Lord Na[illegible] mesure, au nom de son [illegible] M. de Sartiges, bien qu'il [illegible] a déclaré qu'il n'était [illegible] à refuser son appro[illegible] devoir pren[illegible] et trois ou quatre [illegible].

[illegible] VOIE DE PASCAGOU[illegible] bateau à vapeur [illegible] construit expressément [illegible] du lac, inaugurera samedi, [illegible] entre le port de [illegible] l'extrémité du chemin [illegible] et de Jefferson, et Mobile [illegible] intermédiaires. Les dé[illegible] auront lieu le mercredi [illegible] chaque semaine, à l'arrivée [illegible] heures de l'après-midi; la mar[illegible] sont les jours de retour. Le [illegible] au bateau sera reçu tous les jours [illegible] Tivoli.

[illegible] devoir recommander le [illegible] aux voyageurs: c'est un excellent [illegible] construit en fer, à basse [illegible] et commandé par un capitaine habile, [illegible] prudent et expérimenté.

[illegible] — Parmi les nom[illegible] aux familles, que repa[illegible] Maxpeses & MAINS, 89 [illegible] du Canal nous signalerons le titre [illegible]

tar qui clarifie l'eau la plus boueuse et donne par jour de 18 à 80 gallons de l'eau la plus limpide. L'usage d'un filtre est infiniment supérieur, surtout au point de vue de la santé, à l'emploi de l'alun, du lait de noyau, etc. Henderson & Gaines ont aussi des appareils à bon marché, pour rafraichir l'eau et en général tous les objets nécessaires à l'usage de la glace pendant l'été.

OPERA ITALIEN.

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à tous nos *dilettanti*, que la clôture prochaine du Théâtre d'Orléans menaçait de priver de leur passe-temps favori. Grace à de nouveaux arrangements pris avec M. Crisp, la troupe de M. CORRADI SETTI va donner une série de représentations au théâtre de la Gaîté — série qui commence ce soir même avec *Lucrezia Borgia*. Dire que Mlle VESTVALI et M. TIBERINI, l'excellent ténor qui a produit tant d'effet dans la *Traviata*, doivent chanter les principaux rôles de l'opéra de Donizetti, c'est faire prévoir à chacun que la salle sera comble ce soir. Mlle VESTVALI est déjà connue à la Nouvelle-Orléans, où elle compte de nombreux et enthousiastes admirateurs. C'est un contralto des plus remarquables et une actrice pleine de feu et d'énergie. Dans la même pièce paraîtront Mmes PARAVALLI et TACCANI-TASCA, qui font partie de la troupe de Mlle VESTVALI. Le talent de Mme TACCANI-TASCA est déjà bien connu à la Nouvelle-Orléans. Quant à Mme PARAVALLI, on dit le plus grand bien de sa méthode, et les journaux français, anglais et mexicains qu'on nous a mis sous les yeux en parlent comme d'une cantatrice supérieure.

Nous verrons bien ce soir.

MARCHANDISES AU PRIX COUTANT.—M. M. R. Haggerty & Bro., 108 rue du Canal et 8 rue Royale, devant incessamment transporter leurs magasins dans les bâtisses Touro, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils vendront toutes leurs marchandises de printemps au prix coûtant afin de renouveler leur assortiment. L'occasion est excellente pour les personnes qui n'ont pas fait ou qui n'ont pas terminé leurs emplettes de saison. M. R. Haggerty & Bro. livreront également à des prix très-réduits leurs magnifiques soieries, ainsi que leurs articles de lingerie, leurs dentelles, &c.

LE SPIRITUALISTE.— Le quatrième numéro du *Spiritualiste* a paru hier : on se rappellera qu'il est en vente à la librairie de G. Correns & Co, 56, rue de Chartres, et chez M. J. Barthet, 121, rue Conti. Cette livraison renferme de nombreuses communications et se termine par un enseignement relatif aux séances dans l'obscurité. Après les prodiges opérés par M. Hume, le médium américain, et qui ont eu tant de retentissement à Paris et dans le monde entier, la reproduction de ces lignes ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur :

La photographie nous a déjà montré qu'une image, produite dans une chambre noire, s'efface dès qu'elle voit le jour ; il s'opère bien d'autres merveilles dans l'obscurité.

L'hon. C. W. Cathcart, de La Porte (Indiana), dans une lettre que vient de publier le *Spiritual Telegraph*, du 28 mars, signale une méthode dont l'expérience a, dit-il, constaté l'utilité. Elle est applicable lorsqu'on n'a pas, ou qu'on ne croit pas avoir de médiums. En voici le résumé :

N'ayez avec vous, ni pour le cercle ni comme spectateur, aucune personne impressionnable, susceptible d'être influencée visiblement, soit pour écrire, ou autrement ; car l'action se porterait sur elle, et toute autre manifestation serait ainsi empêchée ;

Sur une table quelconque, posez des instruments de musique, si vous en avez; ou bien un vase de ferblanc : vous pouvez même vous passer de tels accessoires ;

Asseyez-vous, n'importe quel nombre, autour de cette table, et faites la chaîne en posant votre main gauche sur la main droite de votre voisin ; tâchez d'être en paix avec Dieu et les hommes, et restez passifs. — Si vous pouvez entendre de bonne musique, par quelque mortel, ce sera un avantage ; mais il faut qu'elle soit faite à quelque distance du cercle, et non point par des personnes susceptibles d'être visiblement influencées. En un mot, que tous puissent rester passifs ;

Attendez ainsi environ dix minutes; puis retirez vos mains; éloignez-vous à deux ou trois pieds de la table; éteignez ou masquez la lumière, afin que l'obscurité soit complète, et que la musique cesse (s'il y en a). C'est alors que les manifestations commenceront, sur la table ou sur les accessoires que vous y aurez placés. Laissez les invisibles faire comme ils voudront, et vous serez surpris qu'ils produisent, sans le concours de vos organes, beaucoup plus qu'avec de tels auxiliaires.

Il n'est besoin de rien de particulier, quant à la chambre ou à l'ameublement : un lieu et une table quelconques, pourvu que l'obscurité soit grande, et, bien entendu, qu'il se rencontre parmi vous quelqu'un dont l'organisation constitue le *médium* propre à ce genre de démonstrations. — On le découvre à l'expérience.

CHRONIQUE LOCALE.

Tableaux de Troyo.—Cette magnifique exposition de tableaux dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler, sera fermée samedi prochain. Qu'on se hâte donc de visiter la galerie artistique de la salle des Odd Fellows.

Cour du recorder Stith.—Wm Johnson devra se présenter devant la Première Cour de District pour répondre à l'accusation de port d'armes. Cautionnement de $350.

Conrad Hyne a été envoyé devant le même tribunal et a fourni un cautionnement de $500. Un affidavit l'accuse d'avoir, sans provocation, menacé de faire feu sur McNus Brown.—Un second affidavit déclare qu'il s'était engagé à donner $13 à Peter Gundy si ce dernier assommait Charles Bornwasser.—Cautionnement, instructions fixées au 12 du courant.

Isabella dite Belle Donahue et Elizabeth dite Betsie Murphy accusées d'assaut et batterie. Il s'agit de vêtements déchirés, de cheveloure arrachée et de visages égratignés.—Cautionnement.

Barney McIntyre a été écroué pour avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de John McGovern, sur le chemin macadamisé. McGovern a reçu un coup de poignard, il est à l'Hôpital de Charité. La blessure est grave. C'est sur l'aveu de M. Upton, qui a porté la plainte. L'accusé subira un interrogatoire le 12 du courant.

Rodman Walker, d'après affidavit, dans la rue des Remparts, une maison dans les attributs ont fait ce se plaindre.—Cautionnement; instruction fixée au 12 du courant.

Denis Long, accusé d'avoir offert de la résistance à un officier de police et de l'avoir assailli, a comparu hier devant le recorder qui l'a acquitté. Les témoignages n'établissent pas qu'il ait frappé l'agent. Quant au fait de lui avoir résisté, le tribunal a décidé que l'officier n'ayant pas mis le "badge" preuve d'autorité, Long n'était pas tenu de respecter une simple déclaration.

Cour du recorder Fabre.— A. Humbert a subi un interrogatoire à la suite duquel il a été envoyé devant la Première Cour de District, sous prévention d'avoir assailli W. W. Bees, le 20 du courant, à main armée.

David Jones, accusé d'avoir assailli D. Wilson à main armée, devra se présenter devant le même tribunal.

Catherine Robertson, f. c. l., contre qui deux accusations de larcin ont été portées à la Première Cour de District, a été arrêtée hier.

Acquittement.—M. Benjamin Screws, courtier, contre qui M. Wm A. Whitfield, de Clinton, Lne, a porté dernièrement une accusation, s'est présenté, hier, devant le recorder du premier district.

M. Screws vendit, pour le compte du plaignant, le 8 mars, le nègre Toby au Col. Hardee, de Clinton. Celui-ci donna, après avoir reçu une garantie de M. Screws, un billet qui fut escompté pour $1350. L'esclave mourut peu de temps après que l'acte eut été passé. L'acheteur transmit à l'accusé une dépêche télégraphique dans laquelle il lui disait de garder la somme en attendant qu'il soumît aux tribunaux la réclamation autorisée par la loi dans les cas où un esclave malade est vendu.—Le recorder a décidé que la poursuite n'était pas fondée et a acquitté M. Screws.—M. A. G. Semmes et l'hon. M. M. Reynolds, ex-juge de la Quatrième Cour, étaient chargés de la défense.

LORD PALMERSTON.—Le nom de famille de lord Palmerston est *Temple*; il est *irish peer* (lord d'Irlande), et doit avoir environ soixante-dix ans.

Il fit de bonnes études à *Harrow school*, université aristocratique où se trouvaient à la même époque sir Robert Peel et lord Byron, qui en étaient les élèves les plus distingués : le poëte anglais parle de ses deux condisciples dans une note.

De grands succès de monde attendaient lord Palmerston : la grace doucereuse de son esprit, son visage, qu'on dit avoir été très agréable, le firent appeler *Cupido* par les Anglais, qui en sont encore aux comparaisons mythologiques, et qui ont représenté Wellington en *Achille*.

Il y avait à Londres, tous les jours, un bal fameux appelé le bal d'*Almacks*, où se rencontraient les femmes les plus à la mode, lady Cooper, lady Castlereagh, la princesse de Lieven, Mme de Flahaut.

Lord Palmerston fut le premier Anglais qui osa valser à Londres et au bal d'*Almacks*; la princesse de Lievien se rendit complice de cette énormité, qui fit d'abord une grande sensation; mais le héros d'*Almacks* vainquit les scrupules de la société anglaise : il fit valser toutes les femmes à la mode, et épousa lady Cooper.

Lady Cooper, veuve, lui apporta 12,000 livres sterling de rente.

Il est ainsi le beau-frère de lord Melbourne, Tory dans l'origine et dans le fond, ce qui vient de lui reprocher M. Disraeli, lord Palmerston fut, pendant la guerre, *secretary at war* (secrétaire de la guerre). C'est Canning qui le fit entrer dans les affaires publiques.

L'église et les chemins de fer.

On lit dans la *Presse* :

L'inauguration du chemin de fer de Bordeaux à Cette a eu lieu le 3. Les solennités et les réjouissances principales ont eu lieu à Toulouse. Le discours prononcé à cette occasion, par M. le cardinal Donnet est loin de ressembler à l'homélie de ce prélat quemandant les chemins de fer [illegible] du diable : il se fait remarquer au contraire, par une véritable intelligence du progrès, et l'esprit moderne n'a pas à protester contre lui. M. le cardinal Donnet comprend que l'humanité, au spectacle "des prodiges de tout genre qu'elle a sémé sur sa route, ne doute épris pour elle-même d'une admiration légitime. Jusqu'ici, les démons ne lui avaient fourni leur concours, pour la réalisation de ses œuvres, que lentement, et pour ainsi dire avec parcimonie; aujourd'hui, souveraine impérieuse, elle les asservit à tous ses caprices, elle en fait les esclaves de toutes ses fantaisies.... Ce sont là de grandes et nobles conquêtes de notre époque; nous sommes fiers, sous ce rapport, d'appartenir à la génération qui s'en est faite ces merveilles. Ne sont-elles pas, aussi sous certaines particulières, l'extension de la vérité, la diffusion de l'utile et du beau? Et le vrai, l'utile et le beau ont toujours et partout des droits à notre admiration et à notre amour."

"On croit rêver, dit-il, lorsque [illegible] l'orateur, lorsqu'on pense au nombre incalculable de lieues que nous pouvons parcourir dans un jour et [illegible] des gens qui sont [illegible] découverts du génie, la politique [illegible] nou[illegible]

vaux, gage de paix et de concorde entre les nations; l'industrie, une voie plus sûre et plus prompte pour l'écoulement de ses produits; l'économie, un moyen d'élever au même niveau le bien-être de tous les peuples."

M. le cardinal Donnet espère que les chemins de fer serviront à la propagation "de la plus sainte des causes : la grande fraternité humaine." Examinant ensuite l'importance de la ligne du Midi, il dit : "L'inauguration de cette voie, qui sort du système de rayonnement adopté en France jusqu'à ce jour, a pour but de relier non Paris et la province, mais les provinces entre elles. C'est là, au point de vue de nos chemins de fer, toute une révélation. Il en résultera un courant tout nouveau : le commerce et la locomotion, qui s'effectuaient presque entièrement entre les régions septentrionales et les régions du Midi, pourront désormais s'exercer de l'Occident à l'Orient. Les regards, comme cela devait être, se sont portés vers cette voie nouvelle ; de grands projets se sont fait jour ; il n'est question de rien moins que de remplacer par le chemin de Bordeaux à Cette le trajet maritime de Gibraltar et le trajet continental du Havre à Marseille passant par Paris et par Lyon." On voit que M. le cardinal Donnet ne dédaigne pas de parler trafic et économie politique. Son discours, très remarquable, a été véritablement approprié à la solennité.

Sciences.

ETAT SPHÉROÏDAL DE LA MATIÈRE—EXPÉRIENCES INTÉRESSANTES.—Les phénomènes que M. Boutigny (d'Evreux) a découverts et désignés sous le nom général d'*état sphéroïdal de la matière* ont été l'objet, en France, de bien peu d'études de la part des physiciens. Ils ont excité beaucoup plus d'intérêt à l'étranger, et nul n'a eu la pensée de s'y élever contre le titre de *nouvelle branche de la physique*, que M. Boutigny a cru pouvoir donner à tout ce qui se rapporte à l'étude de cet ensemble de phénomènes dont l'examen attentif et patient lui a coûté vingt années de sa vie. Le peu d'accueil qui a été fait en France à cette découverte est d'autant plus difficile à expliquer, que les expériences qui mettent en relief les propriétés de la matière à l'état sphéroïdal sont d'une simplicité extrême. Nous allons essayer de donner une idée de ce qu'il faut entendre par l'*état sphéroïdal* des corps et de signaler les applications que ce nouvel ordre de faits physiques a déjà reçues dans quelques parties de nos sciences. La nouvelle édition que vient de publier M. Boutigny de l'intéressant ouvrage destiné à exposer cette question, nous servira de texte pour cet exposé.

Considéré de la manière la plus générale, l'*état sphéroïdal* n'est rien moins qu'une nouvelle forme physique que les corps peuvent affecter. Aux trois états, solide, liquide et gazeux, que l'on reconnaît à la matière, il faudrait ajouter, selon M. Boutigny, l'*état sphéroïdal*, qui diffère de chacun des trois autres formes attribuées jusqu'ici aux corps matériels. En quoi consiste donc l'état sphéroïdal des corps?

Il n'est personne qui ne se soit amusé, au coin de son foyer, à faire rougir une pelle à feu et à y verser quelques gouttes d'eau ou de salive; on a remarqué alors que cette eau, au lieu de disparaître subitement par une évaporation instantanée, se met à tourner sur elle-même avec rapidité, à courir sur la pelle sous forme d'une gouttelette arrondie, en s'évaporant avec une telle lenteur qu'elle ne disparaît qu'au bout d'un temps fort long. Dans cette circonstance, l'eau est passée à l'*état sphéroïdal*.

Quand un corps a revêtu cet état particulier, il présente des propriétés bien différentes de celles qui appartiennent aux liquides, aux solides et aux gaz. Il est devenu imperméable au calorique, et sa température demeure toujours invariable, quel que soit le degré de chaleur communiqué au vase qui le renferme ; il ne mouille plus ce vase, et son contact avec lui est impossible.

Tous les liquides autres que l'eau peuvent prendre par l'action de la chaleur, cet état sphéroïdal, et reproduire identiquement le même phénomène. C'est ainsi que l'alcool, l'éther, les huiles volatiles, etc., projetés sur une pelle incandescente, y prennent cet état.

Si, au lieu d'opérer avec une simple pelle à feu, on emploie des instruments de laboratoire, et l'on place, par exemple, dans un fourneau à coupelle, chauffé à une température extrêmement élevée, une capsule de platine, dans laquelle on laisse tomber quelques gouttes d'eau, cette eau n'entre jamais en ébullition et se maintient toujours à une température inférieure à 100°. Bien plus, de l'eau bouillante, versée dans une capsule chauffée à blanc, s'y refroidit aussitôt de quelques degrés, et ne peut plus se maintenir en ébullition. Ce fait a été longtemps déclaré incroyable et impossible, parce qu'il était contraire à tous les faits physiques connus à cette époque; il est pourtant rigoureusement vrai : un poète qui n'était pas physicien, a dit avec beaucoup de sens :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Il y a dans l'ouvrage de M. Boutigny, des centaines de faits analogues au précédent. Nous citerons les plus frappants.

Si l'on met dans une capsule de platine, des cristaux d'azotate d'ammoniaque, et si l'on chauffe ensuite peu à peu la capsule jusqu'au rouge, ce sel prend feu, brûle et disparaît sans laisser de résidu. C'est là un fait bien connu des chimistes, car on prépare dans les laboratoires le protoxyde d'azote en décomposant par la chaleur l'azotate d'ammoniaque. Mais si au lieu de chauffer peu à peu la capsule contenant ce sel, on la fait préalablement rougir, et qu'on y projette l'azotate d'ammoniaque dans ce vase incandescent, le sel n'est plus décomposé, il devient entièrement incombustible. Si l'on retire du feu cette capsule rouge, contenant l'azotate d'ammoniaque à l'état sphéroïdal, et qu'on la laisse refroidir, on voit ce sel, arrivé à un degré inférieur de température, brûler et disparaître rapidement.

L'acide sulfureux liquéfié est un corps tellement volatil, qu'il s'évapore spontanément en quelques minutes quand on l'expose à l'air ambiant. Il semblerait dès lors que, si l'on projette ce liquide dans un vase chauffé au rouge blanc, il va s'y volatiser aussitôt, en produisant une véritable explosion. Mais, tout au contraire, il s'y refroidit à un tel point que sa température s'abaisse jusqu'à 10 degrés au-dessous de zéro. C'est de cette manière que M. Boutigny a fait l'expérience étonnante qui consiste à produire de la glace dans un creuset rougi au feu. En effet, si dans une capsule de platine rougi à blanc et contenant de l'acide sulfureux passé à l'état sphéroïdal, on verse quelques grammes d'eau, le contact de l'acide sulfureux, qui se trouve refroidi à 10 degrés au-dessous de zéro, solidifie cette eau à l'instant même, et l'on retire un morceau de glace d'un vase chauffé à la température du fer en fusion.

Pour expliquer un fait si extraordinaire, il faut admettre, avec M. Boutigny, que les corps à l'état sphéroïdal sont impénétrables à la chaleur. On comprend dès lors que l'acide sulfureux, bien que placé au milieu d'un vase chauffé à blanc, ne reçoive en aucune manière l'impression du calorique extérieur. Il s'évapore lentement dans cette circonstance, comme il le ferait à la température ordinaire, et son évaporation provoque nécessairement du froid. Si, maintenant, l'on projette une petite quantité d'eau sur l'acide sulfureux ainsi refroidi, son contact peut déterminer la congélation de l'eau et la formation de la glace.

On comprend que des faits aussi curieux aient vivement impressionné l'auteur de ces découvertes. Aussi a-t-il varié de mille manières ce genre d'expériences. Un jour, par exemple, il fait rougir à blanc une sphère de platine et la plonge dans l'eau. On penserait sans doute que le contact de ce corps chauffé à blanc doit provoquer une véritable explosion, par la violence avec laquelle va s'établir l'ébullition de l'eau. Mais, au contraire, l'eau s'écarte respectueusement de la sphère métallique, qui continue à se maintenir au rouge blanc au milieu du liquide, qui l'environne sans la toucher. Ce singulier phénomène ne cesse qu'au bout de quelque temps. La température du métal s'étant un peu abaissée, et son état sphéroïdal ayant disparu, il peut alors être mouillé par l'eau et se trouver en contact avec le liquide. Tout aussitôt, l'eau bout avec violence.

M. Boutigny s'est demandé si tous ces faits n'avaient pas quelque relation avec les *épreuves par le feu*, et tant d'autres phénomènes rapportés par les nombreux historiens qui ont parlé d'individus maniant, sans inconvénient pour eux, le fer rouge et les métaux en fusion. Persuadé que l'état sphéroïdal pouvait fournir l'explication d'un grand nombre de ces faits, M. Boutigny s'est mis courageusement à expérimenter par lui-même, et il a reconnu que différens corps chauffés au rouge blanc peuvent être mis sans le moindre danger, en contact avec des organes, si l'on a seulement la précaution de mouiller légèrement la partie du corps que l'on va exposer à l'action de la chaleur.—Dans ce cas, la petite quantité d'eau qui les revêt, prenant l'état sphéroïdal, forme autour d'eux une enveloppe imperméable au calorique. M. Boutigny a pu, sans être aucunement brûlé, plonger sa main dans un bain de plomb fondu et dans un jet de fonte incandescente.

Ces expériences si dangereuses en apparence, mais en réalité inoffensives, ont été répétées par un grand nombre d'observateurs, entre autres par MM. Schintz, Covisi, Doudouit, Desprets, Perrey, etc.

Rassuré par ces résultats et confiant dans la théorie, chacun peut aujourd'hui, et sans le moindre risque, souger, fouailler de la main, un jet de fonte incandescente s'échappant de la gueule d'un fourneau de fondeur, pourvu qu'il ait eu la simple précaution.... de ne laver les mains une minute avant l'opération.

Les que suscriben, amigos [illegible] de la difunta Da. María Francisca de la CALLEJA, esposa de D. FERNANDEZ, [illegible] en St. Louis, Missouri, el 21 de abril, y está enterrada en la casa [illegible], calle de Toulouse No 64. Para [illegible] de la tarde de este día.—N-Orleans 1o de mayo. J. A. Fernandez—M. R. de la Calleja.

Décédée le 21 avril, à St-Louis (Missouri), Mme. MARIA FRANCISCA FERNANDEZ, épouse de J. A. Fernandez, née de la Calleja. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures précises. Le convoi partira de la demeure de son père, rue Toulouse, No. 64.

Décédée à Montgomery (Ala.) [illegible] de 10 avril, après une maladie [illegible] d'un cancer au sein, Mme veuve ADELAIDE VICTOIRE BOULIGNY, née [illegible], native de la Nouvelle-Orléans, âgée de 64 ans et 2 mois.

[illegible]

FEUILLETON.

LA JEUNE ALLEMAGNE OU LES YEUX DE MA TANTE.

XXXIX.

SECOND ACTE D'UNE RÉVOLUTION.

(*Suite.*)

Cependant une armée compacte entourait Vienne; chaque jour les troupes du prince Windisgratz s'approchaient des faubourgs; chaque jour des combats acharnés s'élevaient entre les avant-postes, et l'armée hongroise n'arrivait pas.

Dans la grande et belle rue du Jæger-Zeile, par laquelle on se rend au Prater, près de l'église de la Stein-Gasse, s'élevait par les soins du général Bem une barricade immense, occupant toute la largeur de la rue et s'appuyant, aux deux extrémités, sur les hautes maisons qui la bordent. Elle devait défendre la ville, sur ce point important, contre les Croates de Jellachich.

Au sommet du rempart improvisé, six canons de chaque dirigeaient leurs gueules sombres et menaçantes vers le Prater dont les allées touffues n'abritaient plus, comme d'ordinaire, cette foule brillante de promeneurs, de cavaliers fashionables et de coquettes voitures où brillait l'élite des beautés viennoises. Au-dessus de la barricade le vent agitait deux drapeaux d'aspect différent. L'un rouge, noir et jaune; l'autre vert, blanc et rouge.

Une calèche ouverte et de forme légère, trainée par deux chevaux, s'approcha rapidement de la barricade. Un petit homme mince, aux cheveux gris et courts, aux yeux profondément enchâssés dans leurs orbites, descendit de la voiture. Il avait l'air pensif, s'appuyait sur une canne et boitait quelque peu en marchant. Pour costume, il portait l'habit de la garde nationale viennoise, de hautes bottes flexibles et une épée droite, sur la poignée de laquelle retombait l'extrémité d'une ceinture de soie blanche et rouge. Un large chapeau calabrais, en feutre blanc et orné d'une plume blanche, abritait sa tête. C'était le général Bem.

Derrière lui descendait de voiture un beau jeune homme, vêtu, comme lui, de l'uniforme d'officier de la garde nationale. C'était Oswald, que, depuis son arrivée, le général avait distingué et pris en grande affection.—Il l'avait attaché à sa personne et le menait, avec lui, dans ce qu'il appelait les bons endroits, ceux les plus exposés aux balles des ennemis.

—Vous voyez cette barricade, dit-il à son jeune aide-de-camp, et vous comprenez son importance. Il se peut qu'aujourd'hui même vous soyez attaqués; je n'y ai placé que deux cents hommes, je n'en ai pas davantage à vous donner; mais je vous laisse pour les commander. Je suis tranquille.

Oswald s'inclina en signe de remercîment.

—Vous resterez sur cette barricade, tant qu'elle pourra tenir, dit-il d'un ton impératif, ou, pour mieux parler, vous ne l'abandonnerez pas, quoi qu'il advienne.

—C'est dit, général : mort ou vif vous m'y retrouverez.

—J'y compte.

Tirant alors son portefeuille, il prit rapidement note de la position et de l'état de gigantesque boulevard. On y attendait gronder par intervalle le bruit lointain du canon.

—Avez-vous remarqué, général, dit Oswal, que le drapeau hongrois flotte à côté du nôtre?

Sans interrompre son travail et sans lever la tête, Bem répondit :

—Au lieu du drapeau hongrois, ce sont des troupes de Hongrie qu'il nous faudrait, car elles seules peuvent nous sauver.

—Avec vous, général, répondit Oswald, nous pouvons nous en passer.

Bem sourit d'un air de doute, puis remonta dans sa voiture, qui l'emporta le long du Jægier-Zeile.

Oswald jeta un regard sur le poste qu'il était chargé de défendre; il vit venir à lui une douzaine d'étudiants, ses camarades, qui, pleins d'ardeur, l'entourèrent, lui demandèrent ses ordres et se chargèrent de les faire exécuter. Ils étaient secondés avec zèle par une quarantaine de garde nationaux; c'était la partie intelligente et honorable de l'armée qu'on lui avait donné à commander.

Le reste était composé d'hommes de toutes sortes, étrangers pour la plupart à la ville, soldats de toutes les révolutions et ayant pour patrie toutes les barricades. Oswald parcourut leurs rangs, et reconnut parmi eux plusieurs de ceux qu'il avait vu figurer dans le cortége des assassins du général Latour, entr'autres Graft et Piper, le carrossier de Prague.

S'il n'eût écouté que son indignation, il les eût fait exécuter sur-le-champ, ou, du moins, il les eut chassés des rangs; mais son devoir de général lui prescrivait d'éviter toute collision entre ses soldats: il avait besoin du concours de tous, et les principes durent, encore cette fois, fléchir devant la nécessité.

Il leur adressa quelques paroles d'encouragement, les exhorta à bien faire, en promettant de donner l'exemple, et finit en leur montrant l'ennemi, dont on apercevait de loin les avant postes. Graft, Piper et beaucoup d'autres se sourièrent peu de l'ennemi; leurs regards se tournaient moins de ce côté que sur les maisons qui s'élevaient à leur droite et à leur gauche, beaux édifices, brillants hôtels qui décoraient ce riche boulevard, et qui, en jour-là, offraient l'image du deuil et de la solitude, car toutes les persiennes en étaient strictement fermées.

Il n'y a pas à dire, s'écria Graft avec humeur, pas un seul de ces bourgeois ou de ces grands seigneurs n'ouvrira ses fenêtres pour nous voir, nous, leurs amis!

—Pas un n'ouvrira sa porte, dit Piper, pour nous recevoir et nous offrir seulement un coup à boire.

—Et pourtant leurs caves sont pleines de vin et de rhum.

—Sans compter que, chez eux, il y a bien d'autres bonnes choses encore.

—Des richesses!

—Et des duchesses!

—Des bagues qui sont jolies pour d'autres que pour nous.

—Voilà-t-il bien, Graft, pendant que nous nous battons pour elles contre la tyrannie.

—Elles sont capables de faire des vœux pour les tyrans.

—Ah! s'il m'en tombait une sous la main...

—Tais-toi, voilà le commandant qui passe.

—Il ne me revient pas, ce commandant.

—Ni à moi non plus. Un blanc-bec! un étudiant! mais je m'ébeis qu'à la condition qu'il nous laissera libres de faire ce que nous voudrons.

—C'est entendu.... Vive la liberté!

En prononçant les armes à Oswald qui passait devant eux en portant la main à son chapeau et qui, quelques pas plus loin, aperçut Reding, debout dans un angle de la barricade et parlant des notes.

—Vous êtes aussi des nôtres, lui dit-il en lui frappant sur l'épaule, et que faites-vous là? Pourquoi inscrire sur ce calepin mon nom et ceux de nos camarades?

—Pourquoi? dit Reding un peu déconcerté; pour rendre compte au conseil de tous les étudiants qui occupaient cette barricade et qui s'y sont signalés.... Regardez, continua-t-il en lui montrant le carnet, en ai-je oublié?

—Vous êtes bien bon de songer à la récompense; il faut d'abord songer au devoir.

—Garde à vous, cria-t-il en entendant une bombe siffler dans l'air, et la voyant décrire une courbe et tomber au milieu de la barricade. Elle éclata et blessa près de lui trois soldats.

—Emportez-les d'ici! dit Oswald.

—Oui, répondit Graft, faisons-nous ouvrir quelques-unes des maisons voisines, pour nous servir d'ambulance. Viens-tu, Piper?

Piper le suivit avec une demi-douzaine de leurs camarades et on les vit se diriger vers une des plus belles maisons du boulevard. Ils frappèrent quelque temps à la porte qu'on n'ouvrit pas. Ils l'enfoncèrent et s'élancèrent sur le grand escalier. Pendant ce temps, Oswald, se tournant vers les pauvres soldats blessés qui étaient de la garde nationale et dont le sang coulait à grands flots!

—N'y a-t-il personne ici pour leur donner les premiers soins?.... Personne ne peut-il les panser?

—Me voici, dit-à côté d'Oswald une voix bien connue, et qui, depuis longtemps, n'avait pas résonné à son oreille. Il se retourna et reconnut le docteur Monch, le père de Godfried, son tuteur à lui, son second père.

—Vous, docteur! s'écria-t-il, à cette heure, dans ces lieux! qui vous y amène?

—Vous, mon pauvre enfant! Arrivé ce matin à Vienne, je me suis présenté d'abord à votre palais. On m'a dit que vous commandiez cette barricade, et me voici. J'ai à vous parler.

—Pas ici, vous y êtes trop exposé, vous connais trop de dangers.

—Pas plus que vous.... car vous entendez comme moi siffler des bombes et des balles... Nous causerons plus tard;.... que je ne vous gêne pas. Songez à vos affaires. Je vais m'occuper des blessés.

Et il fut incontinent les blessés, qu'il s'était déjà mis en mesure de panser.

Un nombreux parti de Croates et de Galiciens, soldats de Jellachich et de Windisgratz, s'avançait en tirailleurs. Oswald avait commandé aux siens de ne point se montrer, et, enhardis par le silence et la tranquillité des assiégés, les ennemis approchèrent de la barricade.

—Feu! cria alors le jeune commandant. Et les six canons de douze, qui étaient admirablement bien servis, balayèrent en un instant le boulevard; les Croates s'enfuirent en désordre, laissant sur le champ de bataille la moitié des leurs.

—Victoire! crièrent les soldats de la barricade; vive la liberté! A bas Jellachich et Windisgratz!

Mais d'autres cris s'élevèrent, derrière eux, des maisons voisines.

—Qu'est-ce? demanda Oswald avec inquiétude.

—Les hôtels voisins, répondit froidement le docteur Monch, que vos soldats mettent au pillage.

—Non pas nos soldats, mais des brigands, s'écria Oswald. Messieurs, dit-il aux étudiants, courez! empressez-vous de voler à la défense de ces malheureux pour protéger les habitants de Vienne, dans leurs personnes et dans leurs propriétés.

En ce moment, Graft, Piper et leurs compagnons sortaient de la maison voisine, entrainant un vieillard blessé un échevelé et une jeune dame. Leurs cris de joie, leurs hurlements sauvages, attestaient déjà les nombreuses [illegible] [illegible] [illegible] encore à la main des bouteilles à moitié vides, les autres tiennent à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la jeune dame.

—Arrêtez, Jeannie, notre professeur! à s'écrier [illegible] [illegible].

—Mon Dieu!... s'écria Oswald [illegible].

Mais Graft et Piper, à qui on venait d'enlever leur proie, [illegible] appelé à leur aide leurs compagnons; il suffisait, pour les entraîner, de la vue du butin, et bientôt [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Le docteur Monch s'était élancé à son [illegible] [illegible].

[illegible] cet honnête professeur, que ses anciens [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[*A continuer.*] EMMANUEL GONZALES.

LISEZ CECI!

Nous ne connaissons pas de meilleur remède que les célèbres AMERS du Dr HOSTETTER contre les maladies d'estomac, le choléra, la Diarrhée, la dyspepsie et la faiblesse générale. Un verre pris trois fois par jour, avant les repas, guérira toutes les affections nerveuses les plus hauts, enlèvera tout poids de l'estomac, vous mettra à l'abri de la constipation, aidera la digestion, vous donnera un bon appétit et fera du bien à tout le système. Toutes les familles devraient avoir les Amers dans l'été. A vendre par les principaux pharmaciens et les marchands en général.

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 161, rue de Chartres, et G. O. WOODMAN, cpi. Magazine et Commune. 27 av—6 ete

Guérison remarquable après l'insuccès des médecins. Lancaster, Ohio, 10 janvier 1855.

Au Dr C. M. Jackson.

Mon cher Docteur—Nous vous annonçons que nous n'avons pas d'AMERS ALLEMANDS sous la main, nous les vendons rapidement. Un de nos voisins se faisait traiter, depuis deux ans, par tous les médecins de l'endroit, puis de ne le guérissaient pas. Il ressemblait à un squelette ambulant. Sa maladie était une congestion du foie. Nous réussîmes à lui faire essayer de vos Amers, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] grand nombre de bouteilles.

Tout à vous, EDWARD & BROWN.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne. 1 mar—3 jov—e et e

L'ANGLAIS!

Cette langue riche, énergique, à grande et beaux caractères, la plus simple et la plus incompréhensible de toutes—

Si mal parlée, si mal écrite par ceux-là mêmes qui croient la bien parler, qui savent tout excepté ce qu'ils devraient savoir

la véritable différence entre "Shall et will—may can et must—might et could—should—would"

la différence entre

"In et into—thief—robber thief—way road—bring, fetch—carry [illegible]...

L'ESPAGNOL

[illegible]

LE FRANÇAIS,

Cette langue de la haute société, des sciences, de la politique et de la diplomatie

Parlée de tant de manières;

Qui, le français à la Shakespeare, Qui, au sort à la Babilier, Qui, au niveau de rue, de café, de taverne, de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Pour clore la vente des marchandises de printemps, pour cause de déménagement.

NOUS commençons aujourd'hui, 1er mai, à clore notre stock entier de marchandises de printemps, nous préparant à déménager du Touro Buildings, [illegible]. Nous offrons notre grand stock de barèges, mousselines, jaconats, grenadines, [illegible] &c. &c. au premier prix d'importation.

[illegible]

Notre stock sera fermé le plus tôt possible.
M. R. HAGGERTY & BRO.,
1 mai— 108, rue du Canal, et 8, rue Royale

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'ici sous la raison A. POINCY & Co, est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord. L'un ou l'autre des associés en réglera les affaires.
A. POINCY.
JH. LOMBARD.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1857.

LE soussigné continuera le même genre d'affaires que l'ancienne société, sous la raison A. Poincy.
A. POINCY.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1857. 1 mai—1m

A partir de ce jour nous formons une association sous la raison sociale ED. GAUTHREAUX & Co., pour les affaires de commission en général.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1857.
ED. GAUTHREAUX.
JULES LE MOINE.
1 mai—3

$100 de Récompense

[illegible]

LE soussigné informe le public qu'en son absence son frère, M. François Cuillé, est chargé de sa procuration générale, par acte devant J. Lisbony, notaire.
Nlle Orléans, 30 avril 1857.
1 mai—12 Aug CUILLÉ.

ON DEMANDE une cuisinière française. [illegible] Rue Ste-Anne, 11, maison Fouché. 1mai3t

Sociedade Portugueza de Beneficencia.

ASSAMBLEA GERAL.

Os membros que compoem esta Sociedade se reunirao Domingo, 3 de maio de 1857, na rua de Bayou road, entre S. Claude e Tremé, as 3 horas da tarde, para tratarem de assumptos necessarios.

A assemblea tera lugar com o numero de membros que se encontrem presentes em consequencia desta ser, a segunda vez que os ditos membros sao convocados algande nos poucos signalementos.

Por ordem do Sr. Presidente.
JOSE T. ARANTES, Secretario.
N. O. 1ro de maio de 1857.

ALFÉNIDE.

LE soussigné informe le public qu'il est constamment en magasin un assortiment complet d'articles de table en "Alfénide".

Couverts de table, Couverts de dessert, Cuillers à potage, Cuillers à ragoût, Cuillers à sel, Truelles à poisson, Pinces à sucre, Couverts de table, Couteaux de dessert, Services à déjeuner, Huiliers, etc.
1 mai E. COPPENS & Co, rue de Chartres

HUILE de Palma Christi.—[illegible]
TABAC à priser de Gordon, [illegible]
MOUTARDE de Keningky [illegible]
PARAVENT [illegible]

HOTEL BELLOUARD

de la baie St-Louis.

[illegible]

A vendre à l'amiable, pour être transportée, [illegible]

Asamblea General

[illegible]

C. C. WAYLAND. C. C. WAYLAND.

[illegible]

Avertissement.

[illegible]

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

[illegible]

Se recomienda la mayor puntualidad.
Nueva Orleans, 29 abril 1857.
De orden del Presidente,
LEON de [illegible] VILLESEAS, Secretario.

GUERLAIN [illegible]
GRUYERE [illegible]
REÇU [illegible]
A VENDRE [illegible]
A [illegible]

O [illegible]

Théodore [illegible]

REÇU par la Colombia, de New-York, [illegible]

P. MALLARD,

No 97, rue Royale.

[illegible]

Orangerie à vendre.

[illegible]

P. FOURIER

ATTENTION.

[illegible]

Vendu à l'encan par J. A. Beard et Co.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Bureau, No 89, rue Royale.

Capital en argent.........$200,000

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer [illegible]

LOUIS BARNETT, secrétaire.
HENRY PEYCHAUD, président.
J. B. PLACE, vice-président.

DIRECTEURS :
MM. HENRY PEYCHAUD, L. M. PLACE, P. MAUCHEZ, S. FLANAN, JAMES A. LUDE, A. LAPORTE, W. H. [illegible], [illegible]

Demande d'emploi.

[illegible]

C. C. WAYLAND.

[illegible]

AVIS

Département du Trésorier.

21 avril 1857.

[illegible]

ADAM GITTEN, trésorier.

[illegible]

Nlle-Orléans, 30 avril 1857. M. AMIAÑA, secrétaire.

[illegible]

GEO. B. PERRY, Président.
EDWIN FOSS, Vice Président.
W. P. SAUNDERS, A. M. HOLBROOK, J. J. SAHAM, Comité.
GEO. C. LAWRASON, Secrétaire.

Filtres et Réfrigérants.

POUR A GLACE, &c.

LE FILTRE DE FOSTER, [illegible]

HENDERSON & GAINES, Marchands d'articles de ménage, 98, rue du Canal.

$25 DE RECOMPENSE

[illegible]

THOMAS O. PAYAN & Co.

AVIS AU PUBLIC.

[illegible]

LEON PIERRE & Co.

[illegible]

Il faut qu'on le sache :

Dans l'opinion des meilleurs juges, la manufacture de pianos d'ERARD a toujours tenu et tient toujours le premier rang.

Aux expositions de l'industrie française de 1819, 1823, 1827, 1834, 1839 et 1844 elle a toujours obtenu la plus haute récompense décernée.

A l'exposition universelle de Londres (1851) elle a remporté la seule et unique grande médaille, tandis qu'à celle de Paris, en 1855, la grande médaille ayant été donnée à la ville de Paris comme un hommage collectif fait à l'industrie parisienne, la maison Erard a obtenu une grande médaille d'honneur, la plus haute récompense qu'ait reçue aucun établissement privé.

Il faut aussi qu'on le sache :

A l'exposition de 1855 aucune manufacture de pianos n'a reçu plus d'une médaille à la fois et ceux qui n'en ayant obtenu AUCUNE prétendent en avoir reçu QUATRE se rendent coupables d'un grand oubli des faits et présument trop de la crédulité du public.

La question de l'excellence du piano Erard repose d'ailleurs sur l'opinion et l'expérience des plus grands pianistes.

Liszt, Thalberg, Prudent, Mme Pleyel, Leopold de Meyer et une foule d'autres ne jouent que les pianos de cette fabrique.

C'est elle qui fournit le Conservatoire de Paris, les cours impériale et toutes les maisons royales d'Europe.

On trouvera un choix de ces excellens instruments rue ROYALE, No 26, près de la rue de la Douane, au magasin de J. B. GUIHAUD.

Tous les pianos sortant de son magasin sont par lui pleinement garantis et accordés sans rétribution pendant un an.

De midi à trois heures on trouvera toujours au magasin un artiste qui fera entendre les pianos aux visiteurs.

Il faut qu'on le sache :

[illegible]

Il y a longtemps que la lumière est faite!

La maison J. FAIVRE (qui exposait pour la première fois) a reçu à l'Exposition Universelle de 1855 UN SEUL piano, un PIXIRAL, qui, après avoir été couronné par ce fameux jury de l'Exposition, a encore obtenu QUATRE MEDAILLES D'OR de diverses sociétés et Académies, [illegible]

CE QUE RESULTE DE TOUT CELA :

[illegible]

Pianos H. Herz.

Extrait du rapport officiel du Jury de l'Exposition Universelle de 1855, par M. Fétis.

PARIS, 1856.

[illegible]

FETIS. H. BERLIOZ.

MM. A. ELIE & CHASSAIGNAC, 23 avril 73, rue de Chartres. 73

Propriété à la Baie St-Louis.

A VENDRE OU A LOUER.

[illegible]

Maison avec jardin à louer, No 163, rue St. Louis. [illegible]

Avis.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de ses co-associés dans la société [illegible]

ADOLPHE BLACKE.

CHANGE sur Bordeaux, à vendre par GRATHAS, CAMMACK & Co, [illegible]

A Vendre.

[illegible]

NUMA LABORDE & Co.

A LOUER,

UNE maison neuve en bois à étage, ayant cinq chambres, No 204, rue Ste Anne. [illegible]

VICE-CONSULAT DU BRESIL.

PENDANT mon absence momentanée, M. J. Brino de Carvalho s'occupera des affaires de ce vice-consulat, au No 46, rue Royale.
2 avril ANDRES V. VALLS.

Liquidation! Liquidation!

RUE ROYALE, 161,

Entre Toulouse et St-Pierre.

MLLE C. GUERIN [illegible]

Avis aux contribuables.

B[illegible]

X. LAMBERT, No 69, rue des Magasins

EN débarquement du navire Louisiana, venant de Bordeaux :

[illegible]

DUNTZE & IKEN,

VINS de Bourgogne—Reçu tout récemment ;

[illegible]

DUNTZE & IKEN.

Stoner & Mariposa.

(Successeurs de G. J. Thierry)

Ont transporté leur magasin au

No. 54, rue Toulouse,

En face de l'ancienne Banque des Citoyens.

[illegible]

Genièvre de Hollande.

30 pipes de la marque J. Melcher [illegible]

FREAU & COUTURE.

O. VALETON & Co.

UN MOIS DE PLUS.

Par suite de la grande demande des Lunettes de cristal de roche du Brésil de MM. SEMMONS & Co.,

[illegible]

Confiserie et Pâtisserie,

Encoignure des rues Canal et Remparts,

P. CONSTANS.

AUTREFOIS associé de la confiserie connue sous le nom de Maurice [illegible]

P. CONSTANS.

AVIS.

LE soussigné offrent aux plus bas prix du marché :

Aux Jardiniers, [illegible]

Aux Planteurs et Commerçants, [illegible]

[illegible]

Au Magasin à Prix fixe

DE

ALFRED MUNROE & CO,

No 34, rue des Magasins,

On trouve comme par le passé une variété de choix de

VETEMENTS DE SAISON POUR HOMMES ET ENFANTS.

Linges de peau pour le printemps, tous genres.

BONNETTERIE, GANTS, BRETELLES, &c.

Vêtements de tous genres en Confectionnés. Marvel.

AVIS.

A PARTIR d'aujourd'hui, le prix du COKE est réduit à 50 cents le baril.
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1857.
9 avril—12 N. O. J. TINDALE, trésorier.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Les trains qui se relient aux trains de passagers partent du pied de la rue Ste Anne, place Jackson, tous les matins à 7 heures et demie précises.

Les trains extérieurs partent

Du dépôt d'Alger à 8 h. A M
De Gretna à 8 h. 10 m.
Arrivent à Brash ear City, Baie Berwick, à midi.

Les trains intérieurs partent

De Brashear City à 1 h. P M
Arrivent à Gretna à 4 h. 50 m P M
Arrivent à Alger à 5 h. P M

On recevra du fret, tous les jours, pour la Baie de Berwick et les stations intermédiaires, sur le wharf, au pied de la rue St Louis. A. B. SEGER, V. Président et surintendant.

Graines d'Oranges d'Osage.

Un nouvel envoi de graines garanties, de cette année, reçu tout récemment par 18 avril—1m A. B. JAMES & Co

LE PEUPLE Y EST INTERESSE.

Toits améliorés de Warren,

à l'épreuve du feu et de l'eau.

LES matériaux employés pour la construction de ces toits sont le feutre, une composition, et le gravier. Les deux premiers sont flexibles, adhérents et combinés de telle façon avec le gravier, qu'ils forment un tout qui est non seulement solide, mais encore ne se fend pas, ne se détériore pas et est à l'épreuve du feu et de l'eau. C'est là une combinaison qu'on n'avait jamais réussi à obtenir.

Tous les avantages qu'offre les toits améliorés de Warren à l'épreuve du feu et de l'eau.

Il est à l'épreuve de l'eau et du feu.

Le froid et le chaud ne le font pas s'allonger et se resserrer, comme les toits en métal.

Pour la pente, il n'est pas besoin de plus d'un pouce par pied.

On peut marcher dessus sans y laisser d'empreintes.

On peut faire sécher sur ce toit le linge, etc.

Il offre un grand avantage aux pompiers, lorsque le feu se déclare dans les maisons voisines.

Les changements de température ne l'affectent nullement.

Il n'absorbe pas l'eau.

Il résiste à l'ébranlement d'une machine.

Il résiste à plus du double de la chaleur du zinc, du ferblanc, ou du fer galvanisé, sans danger pour le bois qui se trouve au-dessous.

On le répare facilement et sans délai.

Il coûte beaucoup moins qu'aucun autre toit à l'épreuve du feu.

On peut protéger des conduits sur ce toit, à peu de frais.

Le taux de l'assurance est le même que pour les édifices qui ont d'autres toits à l'épreuve du feu.

On en a fait ici l'essai, et l'expérience en a établi la supériorité sur tous les autres toits. Nous référons le public aux personnes qui les connaissent depuis long temps et qui sont conséquemment les meilleurs juges.

Pour plus de détails, s'adresser, par la Poste, aux soussignés, qui sont les seuls autorisés à construire les de ces toits. THOMAS RICHARDSON, Constructeurs de toits, Nelle-Orléans, Lne.

Boite 104, Mechanics' Exchange, 1 [illegible] rue St Charles. Se référer à A. F. Cochrane & Hall. 14 avril—e et d'un

OUVRAGES DE MEDECINE.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Ve. HEBERT & Cie.

149..........Rue de Chartres,.........149

REÇU

Nelaton—Eléments de Pathologie Médicale.
Bouchut—Maladies de nouveaux nés.
Gosselin—Des maladies des femmes.
Béclard—Traité Elémentaire de la Physiologie humaine.
Dechenne de Boulogne—De l'électrisation localisée.
Cazeaux—Traité des accouchements.
Dufresne—Maladies du foie.
Bering—Médecine Homœopathique domestique.
Lucas—Anatomie de l'homme.
Hartmann—Maladies aigues et chroniques.
Leroy—Médecine curative.
F. V. RASPAIL.
Annuaire de Santé pour 1857. 26 av

Librairie Française.

Ve. HEBERT & Cie,

149, rue de Chartres.

NOUVEAUTES.

Proudhon—Manuel du Spéculateur à la Bourse.
E. Sue—Les Mystères du Peuple.
[illegible]
Henry Monnier—Mémoires de M. Joseph Prudhomme.
Alfred de Vigny—Servitude et Grandeurs militaires.
Biographies et Portraits politiques. Henry Monnier. Louis Philippe.
La vie haute caricaturale. 26 avril

NOUVELLEMENT REÇU.

Lion & Pinard,

98 et 68, rue Royale, encoignure Dumaine,

VIENNENT de recevoir de France, par le navire New York,

Un assortiment de marchandises d'été.

Mercerie

RUBANS, GALONS,
EPILLES, AGREMENTS JAIS,
TORSADES, VELOURS,
GRELOTS, GARNITURES,
FRANGES, DENTELLES,
BOUTONS,

Eventails de toutes sortes, balais acres, montures [illegible]
Ombrelles—Un joli choix d'ombrelles marquises.
Parfumerie et savons—Le nouvel assortiment.
[illegible]
Un assortiment considérable d'articles japonais de toutes sortes, arrivés de toutes classes.

A TERRE par le navire John Curtis, de Bordeaux :—150 caisses sardines à l'huile demi et quarts de boîtes, A. Canus, La Rochelle.

19 quarts eau de vie Royale et Arnès, dame Jouvay.
[illegible]
A vendre par L. ROCHEREAU & Co
23 avril 17 et 19 rue St Louis

DÉBALAGE

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE.

De deux caisses de livres français reçus par le Columbia.

Collection Charpentier, volumes reliés.
Bibliothèque des frères Lévy à un franc (45 sous.)
[illegible]
Pièces de théâtre nouvelles.
Dr. Brewer—La Clé de la Science.
J. Simon—La Liberté de Conscience, &c. &c.
J. TAUON, 107, Chartres.

Librairie Nouvelle.

107, rue de Chartres.

Reçu par le "Columbia" les derniers numéros du Journal pour Tous, des Cinq Centimes Illustrés, du Journal pour rire, de La Semaine, de l'Omnibus, du Journal du Dimanche, &c. &c.
J. TAUON.

Le prix

du Mélange du Dr Beach pour le Catarrhe.

Mélange célèbre pour la Diarrhée, la Dyssenterie, le Choléra Morbus, le Choléra, etc., sera désormais de cinquante cents la bouteille, sans les bouteilles seront deux fois plus grandes qu'autrefois.

Les vertus de ce remède bien connu et célèbre qu'il n'est pas besoin de le recommander. A vendre par E. H. BEACH, pharmacien, encoignure des rues Chartres et Dumaine.

Et par tous les pharmaciens. 4 avril

PIANOS D'ERARD.

J. B. GUIHAUD,

Rue Royale, 26, près la rue de la Douane, informe respectueusement ses amis et le public, que l'on trouvera toujours à son magasin un choix de pianos de la célèbre manufacture d'Erard, tels que pianos à queue, obliques, et droits, à des prix très modérés.

Tous les pianos sortant de son magasin seront accordés pendant un an sans aucune rétribution, par M. Boussuma, envoyé à la Nouvelle-Orléans par la Maison Erard, pour accorder et réparer les pianos de leur manufacture.

Echanges et crédit, réparations et accords.

TOMBOLA.

ON vend par souscription, les 500 billets à $12, 876 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $16,000, exposés rue Royale Nos 161 et 163.

Les deux premiers lots sont : une propriété située rue St-Pierre, estimée $3000; une à Mandeville, $2500. On peut en voir les plans à l'exposition.

Les gagnants seront mis en possession sans aucuns frais ni déboursés.

Les autres lots se composent de magnifiques bronzes, pendules, [illegible] diamants, montres, [illegible] en argent, [illegible] pièces d'argenterie, grands et petits tableaux, [illegible], revolvers Colt, bijouterie de toute sorte, &c. &c. le tout estimé à un prix très modéré, ainsi que l'on pourra s'en convaincre sur le tableau qui sera toujours à la disposition du public. Chaque billet portera ma signature : DOCTEUR.

Toute personne prenant 10 billets au siége de la Tombola, en aura un de gratification.

200 billets seront distribués au bénéfice des orphelins. 1 av 22

E. A. TYLER,

No 110, rue du Canal.

VIENT de recevoir un grand assortiment d'ARTICLES NOUVEAUX.

Une grande et belle PENDULE DORÉE, avec candélabres et VASES—cinq pièces; pendules de bronze et en marbre.

Un beau Chronomètre, MONTRES Duplex, Lever et à cylindre.

MONTRES DE DAMES—ornées de diamants, émaillées et gravées avec goût.

CHAINES de plus de dessins, de gourmet, chaînes de sûreté et châtelaines, SCEAUX, CLES, CHARMES, BOUCLES, &c., beaux articles en corail et camée, [illegible] de tous ar [illegible] et mosaïque; BOUCLES D'OREILLE EN DIAMANT, EPINGLETTES, BAGUES, BOUTONS, BOUTONS DE MANCHE &c.

LUNETTES EN OR

(verres cristal de roche), plumes et crayons, dés, boutons de chemises, boutons de manches, etc., grande variété d'argenterie et de plaqué, [illegible] et articles de ménage.

ARGENTERIE et BIJOUX

faits sur commande.

Réparation de montres et de bijoux. [illegible]

Dissolution de société.

LA maison de commerce existant en cette ville depuis sous le nom de FERBOS & BORDELOIS, est dissoute d'un commun accord, depuis le 28 courant. E. E. Bordelois est seul chargé de la liquidation et acquittera ou réglera les affaires de la société.

FERBOS FRERES.
E. BORDELOIS.

Nouvelle Orléans, 28 avril 1857.

LES soussignés ayant vendu leur fonds de magasin à M. CAMILLE LACOSTE, remercient leurs amis du patronage dont il ont bien voulu les honorer et les prient de continuer les mêmes faveurs à leur successeur. FERBOS & BORDELOIS.
28 avril encoignure Royale et Dumaine

Entrepôt de tapis.

No 19, rue de Chartres.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de TAPIS, tels que Médaillons, tapis de velours, [illegible], tapis de Bruxelles, 3 plis, etc.

NATTES—500 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, 4-4, 5-4 et 6-4.

TOILES CIREES, de 24 pieds et de toutes dimensions pour corridors, chambres, etc.

Couvertures de tables et de pianos, etc. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.
27 avril A. BROUSSEAU & Co

VIN rouge—350 barriques vin rouge diverses qualités.

[illegible] diverses marques et qualités. A vendre par X. LAMBERT, 1 av 69 rue des Magasins

LOTERIES DE SWAN & Co.

TIRAGE TOUS LES SAMEDIS

Gros Lot,

$50,000!

Prix du billet, $10 seulement.

Classe 34.—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo, le 9 mai 1857.

Le succès qu'ont obtenu les loteries en nombres simples, et la grande demande de billets, ont engagé les Directeurs, S. SWAN & Co à faire un tirage tous les samedis pendant toute l'année.

Les loteries suivantes seront tirées dans le mois d'avril 1857 :

Classe 35.—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 9 MAI 1857.
Classe 36.—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 16 MAI 1857.
Classe 37.—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 23 MAI 1857.
Classe 38.—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 30 MAI 1857.

SUR LE PLAN DE NOMBRES SIMPLES

Trois mille deux cent quatre-vingt-dix lots!

Plus d'un lot à chaque dix billets

30,000 billets!

MAGNIFIQUE PLAN!

Pour être tirée

Tous les Samedis, dans le mois de Mai

1 Lot de	$50,000	est	$50,000
1 do	20,000		20,000
1 do	10,000		10,000
1 do	10,000		10,000
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
100 do	100		10,000
100 do	50		5,000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $225	approx. de	$50,000 sont	$900
4 do	50	do 20,000	[illegible]
4 do	50	do 10,000	[illegible]
24 do	30	do 5,000	[illegible]
24 do	30	do 2,500	[illegible]
24 do	25	do 1,000	[illegible]
3,000 do	20	sont	60,000

3,290 lots s'élevant à $204,000

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2.50. Huitième, $1.25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont roulés dans de petits tubes en étain et mis dans une roue.

Les premiers 218 lots, imprimés et écrits de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 18 premiers lots, auront droit aux 72 lots d'approximation, d'après le plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagne le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20; si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire à risque :

Certificats d'un paquet de 10 billets entiers ... $80
do do de 10 demi billets ... 40
do do de 10 quarts de billet ... 20
do do de 10 huitièmes de billet ... 10

En demandant des billets ou des certificats

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acquéreurs peuvent exiger des billets numérotés par le chiffre qu'ils désignent.

La liste des numéros gagnants et le résultat seront envoyés aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Aperçu des prix, écrire lisiblement l'adresse en faisant connaître votre adresse, état et comté.

Souvenez-vous que tous les lots de $1,000 et au-dessus seront payés immédiatement après le tirage—les autres à leur tour après le tirage. [illegible]

Toutes les lettres sont adressées aux [illegible] certificats à SAMUEL SWAN, Agence [illegible], Atlanta, Géorgie, [illegible] Mobile, Alabama.

S. SWAN & Co., Atlanta, Ga.
S. SWAN, Montgomery, Ala.
8 av—e et—d et e

COLLEGE DE ST-VINCENT

du Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE ouvert le 1845, une charte [illegible] 1843, une charte et les privilèges [illegible]

CONDITIONS.

Pension, cours et [illegible]

Pour plus amples informations, s'adresser à [illegible] Le Rév. A. J. [illegible] N. O'Keefe, directeur du collége [illegible]

La Question d'Argent,

PAR ALEXANDRE DUMAS FILS.

En vente à la Librairie Nouvelle,

17 av 107, rue de Chartres

DEMANDE.

ON demande une dame de comptoir parlant l'anglais et le français, pour être employée dans un magasin. On exige une bonne recommandation. S'adresser à N. ROY & Co, 27 avril 61 rue de Chartres

2500 paires SOULIERS pour enfants, de [illegible] à vendre par LEON PIERRE & Co, 31 rue de Chartres

CHEMISES—[illegible]
LEON PIERRE & Co, 31, rue de Chartres

BAREGES A VOLANTS.

POUR CLORE [illegible]

500 ROBES barège [illegible]

[illegible]

M. R. HAGGERTY & FRERES, Importateurs, 108, rue Canal, et 8, rue Royale.

JOHN CULBERTSON,

AVOCAT ET CONSEILLER,

No 22, Passage de la Bourse St-Louis, 3 juillet—1 an entre les rues Conti et Bienville

CONSERVATION DE LA VUE

Plus de cécité.

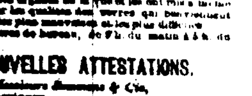

SEMMONS & Co, inventeurs et fabricants de lunettes en cristal de roche, du Brésil, à Cornwall (Angleterre), annoncent leur arrivée de cette ville, avec un magnifique assortiment de leurs lunettes perfectionnées et leurs instruments d'optique, on pourra les voir à leur office, au-dessus du bureau de George W. Hynson & Co.

28, RUE DU CAMP,

Encoignure Natchez.

Les verres de ces célèbres lunettes, taillés en cristal de roche du Brésil, sont fabriqués, selon les règles de la nature, dans la forme particulière d'un miroir concave-convexe, embrassant ainsi une vision plus large sans ajouter de faiblesse ou la fatigue de l'œil. [illegible]

Bureau de la [illegible], de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

NOUVELLES ATTESTATIONS.

A Messieurs Semmons & Cie,

Messieurs,

Je me sers depuis trois semaines des lunettes en cristal du Brésil, que je viens de vous acheter, et je suis heureux de pouvoir vous dire que la construction en est admirable et la forme parfaite de vos clients [illegible] pour vous recommander à ceux qui ont besoin de lunettes.

Je suis, avec respect, &c. RICHARD ANGELL, M. D.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1857.

A Messieurs Semmons & Cie,

[illegible]

H. MEULENS

A Messieurs Semmons & Cie,

Messieurs,

[illegible]

Je suis, &c. T. C. TWICHELL.

Bureau du N. O. Daily Delta, 22 Camp street, 19 janvier 1857.

A Messieurs Semmons & Cie,

Messieurs,

[illegible]

HENRY GREEN

[illegible]

Fabrique de l'Eglise St Louis

de la Nouvelle-Orléans,

Bureau du Secrétaire.

AVIS est par le présent donné que des tombes (fours) ainsi que des tombes particulières de famille, ont été construites dans le Nouveau Cimetière St Louis, situé rue Esplanade dans le District, près du Bayou St Jean; les dits fours et tombes particulières seront vendus, et construits sur des emplacements de dimensions plus grandes que ceux des anciens cimetières Nos 1 et 2, de la Ville St Louis,—les quels emplacements, etc., sont à vendre à mon bureau à des prix extrêmement modiques.—Le public est invité à les visiter. AUGUSTE BOUNE, secrétaire.